

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 16 décembre 2014**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (12) Mme AKPINAR-ISTIQUAM, M. BERTHIER, M. BON, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme LECOMTE-LEGRAND, Mme MARTIN-GENDRE, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (3) M. MILLOT (représenté par Mme TENENBAUM), Mme OBRIOT (représentée par Mme GAUTHIÉ), Mme POLONCEAU (représentée par Mme GINDRE).

Membres excusés : (2) Mme AVENA, Mme TROUWBOST.

Date de convocation : 9 décembre 2014

**Délibération n° : 86-2014**

**Objet : Budget primitif - exercice 2015**

**BUDGET GENERAL**

Le budget général 2015 du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) comprend un budget principal ainsi que deux budgets annexes : le centre d'accueil de jour « Les Marronniers » et le Service d'Actions Tutélaires Gérontologiques (SATGE).

Le budget général se présente comme suit :

Fonctionnement = 12 003 175 € (- 567 460 € soit - 4,51 % par rapport au BP 2014)  
Investissement = 270 750,00 € (+ 89 470 € soit + 49,35 % par rapport au BP 2014)

**BUDGET PRINCIPAL**  
Instruction budgétaire et comptable M14

**Section de fonctionnement**

Dépenses de fonctionnement :

Chapitres budgétaires	BP 2015	Rappel BP 2014	Variation BP 2015/BP 2014
Charges à caractère général	2 119 698 €	2 002 555 €	+ 5,85 %
Charges de personnel	7 996 967 €	8 299 400 €	- 3,64 %
Autres charges de gestion courante	969 675 €	1 156 730 €	- 16,17 %
Charges exceptionnelles	162 525 €	157 715 €	+ 3,05 %
Opérations d'ordre	140 635 €	120 000 €	+ 17,20 %
<b>TOTAL</b>	<b>11 389 500 €</b>	<b>11 736 400 €</b>	<b>- 2,96 %</b>

Recettes de fonctionnement :

Chapitres budgétaires	BP 2015	Rappel BP 2014	Variation BP 2015/BP 2014
Atténuations de charges	27 500 €	24 600 €	+ 11,79 %
Produits des services, domaine et ventes diverses	1 695 900 €	1 974 150 €	- 14,09 %
Dotations et participations	8 776 960 €	8 792 855 €	- 0,18 %
Autres produits de gestion courante	885 200 €	939 095 €	- 5,74 %
Produits exceptionnels	1 845 €	2 200 €	- 16,14 %
Opérations d'ordre	2 095 €	3 500 €	- 40,14 %
<b>TOTAL</b>	<b>11 389 500 €</b>	<b>11 736 400 €</b>	<b>- 2,96 %</b>

**Section d'investissement**

Dépenses d'investissement :

Chapitres budgétaires	BP 2015	Rappel BP 2014	Variation BP 2015/BP 2014
Emprunts et dettes assimilées (cautions)	25 800 €	25 000 €	+ 3,20 %
Immobilisations corporelles	222 780 €	131 000 €	+ 70,06 %
Autres immobilisations financières (Prêts)	14 000 €	18 000 €	- 22,22 %
Opérations d'ordre	2 095 €	3 500 €	- 40,14 %
<b>TOTAL</b>	<b>264 675 €</b>	<b>177 500 €</b>	<b>+ 49,11 %</b>

Recettes d'investissement :

Chapitres budgétaires	BP 2015	Rappel BP 2014	Variation BP 2015/BP 2014
Dotations, fonds divers et réserves	89 040 €	18 500 €	+ 381,30 %
Emprunts et dettes assimilées (Cautions)	24 500 €	25 500 €	- 3,92 %
Autres immobilisations financières (Prêts)	10 500 €	13 500 €	- 22,22 %
Opérations d'ordre	140 635 €	120 000 €	+ 17,20 %
<b>TOTAL</b>	<b>264 675 €</b>	<b>177 500 €</b>	<b>+ 49,11 %</b>

BUDGET ANNEXE - Centre d'accueil de jour « Les Marronniers »  
Instruction budgétaire et comptable M22

**Section de fonctionnement**

Dépenses de fonctionnement :

Groupes fonctionnels	BP 2015	Rappel BP 2014	Variation BP 2015/BP 2014
Dépenses afférentes à l'exploitation courante	164 580 €	146 005 €	+ 12,72 %
Dépenses afférentes au personnel	368 600 €	366 400 €	+ 0,60 %
Dépenses afférentes à la structure (y compris amortissements)	18 335 €	16 930 €	+ 8,30 %
<b>TOTAL</b>	<b>551 515 €</b>	<b>529 335 €</b>	<b>+ 4,19 %</b>

Recettes de fonctionnement :

Groupes fonctionnels	BP 2015	Rappel BP 2014	Variation BP 2015/BP 2014
Produits de la tarification	439 000 €	408 500 €	+ 7,47 %
Autres produits relatifs à l'exploitation	112 515 €	120 835 €	- 6,88 %
<b>TOTAL</b>	<b>551 515 €</b>	<b>529 335 €</b>	<b>+ 4,19 %</b>

**Section d'investissement**

Le budget d'investissement 2015 s'élève à 4 120 € (+ 1 480 € soit + 56,06 % par rapport au BP 2014).

Les recettes d'investissement sont composées des amortissements et du FCTVA.

Les dépenses sont affectées au chapitre 21 (Immobilisations corporelles).

BUDGET ANNEXE - Service d'Actions Tutélaire Gerontologiques  
Instruction budgétaire et comptable M22

Le budget 2015 de ce service est un budget de clôture suite à la validation du projet de fermeture de ce dernier (délibération 32-2014 du 12 juin 2014).

**Section de fonctionnement**

Dépenses de fonctionnement :

Groupes fonctionnels	BP 2015	Rappel BP 2014	Variation BP 2015/BP 2014
Dépenses afférentes à l'exploitation courante	540 €	10 100 €	- 94,65 %
Dépenses afférentes au personnel	49 330 €	289 300 €	- 82,95 %
Dépenses afférentes à la structure (y compris amortissements)	12 290 €	5 500 €	+ 123,45 %
<b>TOTAL</b>	<b>62 160 €</b>	<b>304 900 €</b>	<b>- 79,61 %</b>

Recettes de fonctionnement :

Groupes fonctionnels	BP 2015	Rappel BP 2014	Variation BP 2015/BP 2014
Produits de la tarification	-	164 850 €	- 100 %
Autres produits relatifs à l'exploitation	62 160 €	140 050 €	- 55,62 %
<b>TOTAL</b>	<b>62 160 €</b>	<b>304 900 €</b>	<b>- 79,61 %</b>

**Section d'investissement**

Le budget d'investissement 2015 s'élève à 1 955 € (+ 815 € soit 71,49 % par rapport au BP 2014).

Les recettes d'investissement sont composées des amortissements et du FCTVA.

Les dépenses sont affectées au chapitre 21 (Immobilisations corporelles).

Après examen détaillé de ces budgets, les membres du conseil d'administration :

- adoptent le budget primitif de l'exercice 2015 au niveau du budget principal et des deux budgets annexes du Centre Communal d'Action Sociale conformément aux instructions budgétaires et comptables M14 et M22 ;
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer tout document contractuel nécessaire à son exécution.

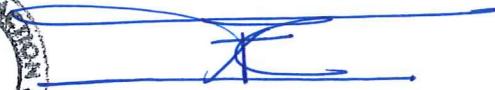
Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :  
Préfecture : 1  
Registre : 1  
Finances : 1  
Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,  
La Vice-Présidente,

  
Françoise TENENBAUM

**PUBLIÉ LE 17 DEC. 2014**

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**  
**Déposé le:**

**- 5 JAN. 2015**

